

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue au bureau municipal situé au 2, rue du Village, Arundel ce 4^e jour de juillet 2017 à 18:00 heures.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Guylaine Berlinguette, les conseillers suivants : Joanna Nash, Marlene Séguin, Bernard Bazinet et Hervey William Howe.

Madame la conseillère Julia Stuart et monsieur le conseiller Daniel L. Fournier sont absents.

La directrice générale France Bellefleur est présente.

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Garage municipal – Acceptation provisoire – Groupe Laverdure**
- 3. Période de questions**
- 4. Levée de la séance**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h00. La mairesse de la Municipalité du Canton d'Arundel et présidente de l'assemblée, Mme Guylaine Berlinguette, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil, conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*.

2017-0109

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Marlene Séguin

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Garage municipal – Acceptation provisoire – Groupe Laverdure

Le point est reporté.

2017-0110

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervey William Howe
et résolu que la séance soit levée à 18 :02 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Guylaine Berlinguette
Mairesse

France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale